

RDCongo/En prévision des élections générales de décembre La commission électorale coréenne désavoue les "machines à voter"

AFP
Kinshasa/RDCongo

C'est un coup dur pour la Céni qui les avaient adoptés, mettant en avant la réduction des coûts et de la logistique.

LA commission électorale coréenne a publiquement déclaré qu'elle n'apportait aucun "soutien officiel" ni aucune "garantie" à son homologue congolaise qui veut utiliser des "machines à voter" de fabrication coréenne pour les élections cruciales du 23 décembre en République démocratique du Congo.

"La commission électorale de la République de Corée du sud (Nec) a notifié à la Commission électorale nationale indépendante (Céni) de la République démocratique du Congo (...) qu'elle n'a apporté ni n'ap-

portera aucun soutien officiel ni aucune garantie au projet d'introduire un système de vote par écran tactile (TVS) pour l'élection présidentielle en RDC prévue en décembre 2018", écrit la NEC dans un communiqué daté de dimanche.

"La NEC a exprimé de sérieuses inquiétudes à propos de l'introduction obligatoire (de ces machines) en RDC malgré la situation politique instable et un environnement vulnérable, dont de faibles infrastructures électriques et l'état des routes, le fort taux d'illettrisme et le climat tropical qui peut conduire à un mauvais fonctionnement des machines", ajoute la NEC dans son communiqué.

La NEC "est consciente que des diplomates, dont des officiels des États-Unis, tout comme de nombreuses personnes en RDC, redoutent



Avec la remise en cause venue de Séoul, le projet visant à utiliser les machines à voter lors des élections de la fin de l'année pourrait bien être abandonné.

que l'introduction (de ces machines) puisse augmenter les risques d'élections frauduleuses".

La NEC fait savoir qu'elle soutient l'ambassadrice des Nations unies à l'ONU, Nikki Haley, et l'ambassade de Corée du Sud à Kinshasa, qui se sont également opposés aux "machines à voter".

La Céni congolaise a passé un contrat avec la société privée sud-coréenne Miru System pour l'achat de ces "machines à voter" qui doivent selon la Céni réduire le coût et la logistique des élections du 23 décembre (moins de bulletins de vote).

Il s'agit en fait de "machines à choisir la photo

des candidats sur un écran tactile et à imprimer les bulletins" qui doivent être glissés dans l'urne, ont constaté les journalistes lors d'une démonstration en février.

L'opposition congolaise parle de "machines à tricher". Le Groupe d'études sur le Congo (Gec) de l'Université de New York a estimé lundi que les électeurs en zone rurale peu familiers avec les nouvelles technologies et les écrans tactiles auront du mal à se servir des machines à voter.

Au total plus de 40 millions d'électeurs sont inscrits pour désigner le successeur du président Joseph Kabila en décembre deux ans après la fin officielle de son mandat, dans un pays immense (2,3 millions de km²) qui n'a jamais connu de transition pacifique du pouvoir.

- ### L'Afrique en bref
- **Burkina Faso/Crime.** Le maire d'une ville du nord assassiné
Le maire de Koutougou, localité située dans le nord du Burkina, frontalière du Mali, a été abattu dimanche soir par des "individus armés et non identifiés", a-t-on appris lundi de sources sécuritaires.
 - **Côte d'Ivoire/Justice.** L'opposition en colère
Une coalition d'opposition ivoirienne a dénoncé mardi "une instrumentalisation de l'appareil judiciaire", à travers le maintien en prison d'un de ses responsables, malgré une décision de justice ayant prononcé sa relaxe.
 - **Libye/Prisons.** Les dénonciations de l'Onu
Des milliers d'hommes, de femmes et des enfants sont détenus dans des conditions "horribles" en Libye par des groupes armés qui leur font subir des tortures et autres mauvais traitements, selon un rapport de l'Onu publié hier.
 - **Mali/Présidentielle.** Moussa Mara candidat à son tour
L'ancien Premier ministre malien Moussa Mara a annoncé lundi à Bamako sa candidature à l'élection présidentielle prévue le 29 juillet, disant vouloir "mieux gérer le Mali", dans une déclaration à la presse.

France/Politique

Macron provoque un tollé en voulant "réparer" le lien entre Eglise et Etat

AFP
Paris/France

LE président Emmanuel Macron a provoqué une avalanche de réactions indignées en France, notamment à gauche, en déclarant vouloir "réparer" le lien "abîmé" entre l'Église et l'Etat dans un pays empreint du principe de laïcité.

Dans un discours fleuve devant la Conférence des évêques lundi soir, le président a affirmé vouloir "réparer" les liens entre l'Église et l'Etat à travers un "dialogue en vérité". "Un président de la République prétendant se désintéresser de l'Église et des catholiques manquerait à son devoir", a-t-il ajouté.

Dans un pays où le principe de laïcité est ancré depuis 1905 par une loi sur la séparation de l'Église et de l'Etat, ces déclarations ont aussitôt suscité un torrent de réactions outrées.

L'ancien Premier ministre socialiste Manuel Valls, qui a pourtant rallié le parti présidentiel de M. Macron, a rappelé dans un tweet que "la laïcité c'est la France".

"La laïcité est notre joyau. Voilà ce qu'un président de la République devrait défendre", a également tweeté le nouveau patron du Parti socialiste Olivier Faure.

Le parti de la France insoumise (gauche radicale) a critiqué un discours "irresponsable". "#Macron en plein délire métaphysique. Insupportable. On attend un président, on entend un



Les déclarations du président Emmanuel Macron devant la Conférence des évêques de France ont suscité un torrent de réactions outrées.

sous-curé", a fustigé Jean-Luc Mélenchon dans un tweet.

Le porte-parole du parti Alexis Corbière a dénoncé une "parole indigne d'un Président d'une République laïque... Paroles irresponsables qui soufflent sur les braises de tous les communautarismes religieux". "Et la loi de séparation de l'Église et de l'Etat ?", a-t-il interrogé.

Hier matin, Gérard Colomb, ministre de l'Intérieur, chargé des relations avec les cultes, a appuyé Emmanuel Macron. "Ce qu'il dit : chez l'homme, il

n'y a pas simplement une matérialité, il y a une quête d'absolu, de spiritualité, donner un sens à sa vie. C'est peut-être une tonalité nouvelle mais qui ne rompt en rien avec les grands principes de laïcité", a-t-il assuré.

La France est, aux termes de la loi de 1905, une république laïque, avec un État neutre, séparé des religions.

Ce principe est défendu par de nombreux Français. Selon un sondage publié en 2017 par l'institut WinGallup, 50% des Français se déclarent soit athée, soit sans religion, contre 45% se déclarant religieux.

Mais elle est aussi régulièrement un sujet de vifs débats, autour de certaines manifestations publiques de la foi musulmane ou de l'héritage chrétien du pays.

- ### A travers le monde
- **Etats-Unis/Politique.** Démissions : au tour de Tom Bossert !
Nouvelle démission à la Maison Blanche: Tom Bossert, conseiller à la sécurité intérieure de Donald Trump, a décidé de quitter son poste, a annoncé hier l'exécutif américain.
 - **Syrie/Conflit.** Attaque chimique présumée : Guterres veut une enquête "impartiale"
Le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres s'est dit outré hier par l'attaque présumée chimique en Syrie, appelant à une enquête "impartiale" donnant un accès "sans entrave" aux enquêteurs internationaux.

Zimbabwe/Politique

Le Parlement veut interroger Mugabe sur les revenus des diamants

AFP
Harare/Zimbabwe

LE Parlement du Zimbabwe veut convoquer l'ancien président du pays, Robert Mugabe, pour lui demander des comptes sur l'utilisation des revenus tirés des mines de diamants du pays pendant son règne, a-t-on appris hier auprès d'un député.

"La commission a décidé de convoquer l'ancien président

pour témoigner", a déclaré à l'AFP le député indépendant Temba Mliswa, qui préside la commission des mines et de l'énergie.

Les députés veulent interroger l'ancien chef de l'Etat sur des propos tenus en 2016, dans lesquels il regrettait que son pays avait perdu 15 milliards de dollars (environ 8 220 milliards de francs) de revenus diamantifères à cause de la corruption et de l'évasion des capitaux pratiquée par les compagnies minières

étrangères.

"Il était le président à l'époque et nous voulons savoir d'où il a sorti ce chiffre de 15 milliards de dollars", a dit M. Mliswa.

La date de la convocation n'a pas encore été fixée.

La commission du Parlement chargée de ce dossier a déjà sommé plusieurs anciens ministres, chefs de la police et haut responsables de l'administration de venir témoigner.

Après trente-sept ans d'un pouvoir sans partage à la

tête du Zimbabwe, Robert Mugabe, aujourd'hui âgé de 94 ans, a quitté le pouvoir le 21 novembre 2017, victime d'un coup de force de l'armée et de son parti au pouvoir, la Zanu-PF.

Il a été remplacé quelques jours plus tard par Emmerson Mnangagwa, son ancien vice-président.

Dans un rapport publié l'an dernier, l'ONG Global Witness avait accusé les dirigeants du Zimbabwe d'avoir détourné pendant des années les profits tirés de l'ex-

ploitation du diamant pour financer la répression de leurs adversaires politiques.

Selon Global Witness, les services secrets zimbabwéens (Organisation centrale de renseignement, CIO) ont ainsi détenu discrètement une partie du capital d'une entreprise qui extrait des diamants dans la mine de Marange (est).

Le Zimbabwe n'a jamais publié de statistiques jugées crédibles de ses activités diamantifères, qui ont débuté en 2006.

